

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE - SOLIDARITE

MINISTERE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE CONAKRY

**TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE KALOUM
CONAKRY**

**REGISTRE DE COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER
(R C C M)**

PERSONNE MORALE

SOCIETE KANGUELA MINING-COMPANY-SARL

*Siège : Dixinn-C/Dixinn-Conakry
(RCCM/GC-KAL/067.089B/2016)*

**DECLARATION MODIFICATIVE
RELATIVE A**

AUX PARTS SOCIALES (Cession)

La Société GUINEA FARAFINA INVESTMENTS INC cède 10 parts sociales à la Société PERITIMOS INVESTMENTS LIMITED (Nouveau) ;

La Société GUINEA FARAFINA INVESTMENTS INC cède 5 parts sociales à M. ILIA KARAS (Maintenu modifié) ;

AU SIEGE SOCIAL (Transfert)

NOUVEAU SIEGE: Immeuble Mamou-6^{ème} Etage-Cité Chemin de fer-C/Kaloum-Conakry ;

ANCIEN SIEGE : Dixinn-C/Dixinn-Conakry ;

AUX DIRIGEANTS (Maintien)

GERANT MAINTENU: M. Nulmukeh TUNKARA ;

N°FORMALITE /RCCM-KAL-M2/077.319/2016

DATE : 18 OCTOBRE 2016

M2

A.P. Porto Novo 23/24 juin 1999

DECLARATION DE MODIFICATION

DE LA PERSONNE MORALE D'UN ETABLISSEMENT

Caractéristiques, Activités, Dirigeants, Transfert, Fermeture, Dissolution

MODIFICATIONS RELATIVES A LA PERSONNE MORALE

1 LA PERSONNE MORALE MODIFIEE : N° R.C.C.M. de l'entreprise : GC-KAL/067.089B/2016

SON SIEGE : Immeuble Mamou, 6° étage, Cité Chemin de fer, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée

Ancien siège : QUARTIER DIXINN, COMMUNE DE DIXINN, CONAKRY RCCM : GC-KAL/067.089B/2016 DATE 14/10/2016 (GUINEE)

2 SA FORME JURIDIQUE : Nouvelle : Ancienne : SARL DATE :

3 SON CAPITAL : Nouveau : Ancien : 10.000.000 GNF DATE :

4 SON ACTIVITE : Activités supprimées :
Date : Activités ajoutées :

5 SON NOM COMMERCIAL, ENSEIGNE, SIGLE
Nouveau : Ancien : SOCIETE KANGUELA MINING-COMPANY SARL Date d'effet : 14/10/2016

6 AUTRE (préciser) : Aux termes de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2016, dont un exemplaire a été déposé au rang des minutes de Maître Ayelama BAH, Notaire, le 14 octobre 2016, les associés ont pris les résolutions suivantes : Modification de l'article 12 des statuts de la Société ; Autorisation de la cession à Peritimos Investments Limited et Iliia Karas de 15 parts de la Société détenues par Guinea Farafina Investment Inc ; Modification de l'article 8 des statuts de la Société après constatation de la réalisation de la cession ; Transfert du siège social et modification corrélative des statuts de la Société ; Refonte des statuts de la Société et ; Modification de la durée des fonctions de Monsieur Numukeh Tunkara en qualité de gérant de la Société.
 La personne est DISSOUTE : (indiquer les coordonnées du liquidateur à la rubrique « dirigeants » Date :

MODIFICATIONS RELATIVES A L'ETABLISSEMENT

8 NUMERO R.C.C.M. actuel : GC-KAL/067.089B/2016

9 ADRESSE OU NOUVELLE ADRESSE : Immeuble Mamou, 6° étage, Cité Chemin de fer, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée
Cet établissement est :

10 TRANSFERE (Ancienne adresse) : Date :

11 VENDU, Acquéreur :
R.C.C.M. de l'acquéreur : Date :

12 FERME, Date :

13 MODIFIE Activités supprimées :
 Activités ajoutées :

14 AUTRE : (préciser) :

MODIFICATIONS RELATIVES AUX ASSOCIES (*)

15 (*) La totalité des modifications et informations relatives aux associés indéfiniment et personnellement responsables doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M2 Bis annexé.

RESUME DES INFORMATIONS

• Identité : Nouveau Partant Maintenu – Modifié
Ancienne qualité : Nouvelle qualité : Date :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DIRIGEANTS (*) (**)

16 (*) Concerne les Gérants, Administrateurs ou associés ayant le pouvoir d'engager la personne morale
(**) La totalité des modifications et informations relatives aux dirigeants doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M2 Bis.

• Identité : Nouveau Partant Maintenu – Modifié
Ancienne qualité : Nouvelle qualité : Date :

17 (*) La totalité des modifications et informations relatives aux Commissaires aux Comptes doit IMPERATIVEMENT figurer sur le formulaire complémentaire M2 Bis

Changement de Commissaire aux Comptes : OUI NON
Modification des informations sur les Commissaires aux Comptes : OUI NON

LA SOUSSIGNEE : Maître Ayelama BAH, Notaire, agissant en qualité de mandataire
demande à ce que la présente constitue DEMANDE D'IMMATRICULATION AU R.C.C.M.
 DEMANDE DE RADIATION AU R.C.C.M.

18 La conformité de la déclaration avec les pièces justificatives produites en application de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial général a été vérifiée par le Greffier en Chef soussigné qui a procédé à l'inscription le 18 10 2016, sous le NUMERO : 002419/07728/2016

LE GREFFIER EN CHEF

[Signature]
Le Greffier en Chef
Ma EUSENY FOFANA

Fait à Conakry,
Le 18 10 2016
Signature : *[Signature]*


